

Décision

Générale

colonial

Décision n° 336/8G/FP mettant un un attaché de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer à la disposition du Ministre des Affaires intérieures

n° 336/8G/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
7 mars 1968

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1968

Date du numéro
25 mars 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Robert de Peralo, attaché de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer est, pour compter du 7 février 1968, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre des Affaires intérieures pour servir au District de Djibouti.